

(7a) Su Su saʔoʔ (Ko) phaʔ la ? Sou-Sou livre OBJ lire q	(7a') Est-ce que tu/Sou-Sou lis/lit/a(s) lu un/des livre(s) ?
(7b) ba Su Su phaʔ la ? quoi Sou-Sou lire q	(7b') Qu'est-ce que tu/Sou-Sou lis/lit/a(s) lu ?

Il n'y a en birman ni genre grammatical, ni déterminants correspondant aux articles défini, indéfini et partitif du français. Les noms sont souvent « nus » (dépourvus de tout déterminant) en birman, là où le français impose un article. Les noms nus sont indéterminés en nombre : la nature du référent peut généralement s'induire du sens global de la phrase. Il existe un marqueur de pluriel, suffixé au nom (8d) pour souligner la pluralité du référent, mais il s'emploie beaucoup moins souvent que le pluriel français et sans distinction de définitude. Il existe aussi une paire de démonstratifs, invariables, placés avant le nom et pointant respectivement vers une entité 'proche' (DEM1) ou 'éloignée' (DEM2) (8e).

(8a) ʔeiN dʒi Tɛ maison être.grand RLS	(8a') <b>La</b> maison est grande.
(8b) Su Su sa (Ko) ye Tɛ Sou-Sou lettre OBJ écrire RLS	(8b') Sou-Sou (a) écrit {une/des} lettre(s).
(8c) Su Su ye-nwe-dʒin θaʔ Tɛ Sou-Sou eau-tiède-amère boire RLS	(8c') Sou-Sou {boit/a bu} <b>du</b> thé.
(8d) Su Su saʔoʔ -Twe (Ko) phaʔ Tɛ Sou-Sou livre -PL OBJ lire rls	(8d') Sou-Sou {lit/a lu} <b>les/des</b> livres.
(8e) Su Su di /ho saʔoʔ (Ko) phaʔ Tɛ Sou-Sou DEM1/DEM2 livre OBJ lire RLS	(8e') Sou-Sou lit/a lu <b>ce</b> livre-ci/là.

Les numéraux se placent après le nom et doivent être suivis d'un mot appelé *classificateur*, sélectionné selon le sens du nom. Il y a des classificateurs pour les humains (9a), un classificateur dédié aux animaux (9b), un autre aux objets tridimensionnels (ex. 'banane' ou 'maison') (9c), un autre aux objets bidimensionnels (ex. 'billet de banque', 'feuille'), un autre aux outils manuels (9d), etc. Le classificateur précédé d'un nom elliptique peut traduire, en contexte, le *en* quantitatif du français (9e/e').

(9a) Su Su lu lhe yaʔ myin Tɛ Sou-Sou personne 4 CLF: HUMAIN voir RLS	(9a') Sou-Sou {voit/a vu} quatre personnes.
(9b) Su Su khwe lhe Kaong myin Tɛ Sou-Sou chien 4 CLF: ANIMAL voir RLS	(9b') Sou-Sou {voit/a vu} quatre chiens.
(9c) Su Su ʔəpyodi lhe lon myin Tɛ Sou-Sou banane 4 CLF: 3D voir RLS	(9c') Sou-Sou {voit/a vu} quatre bananes.
(9d) Su Su tu lhe laʔ myin Tɛ Sou-Sou marteau 4 CLF: OUTIL voir RLS	(9d') Sou-Sou {voit/a vu} quatre marteaux.
(9e) (cəma) ʔəpyodi ʔa lon wɛ Tɛ (1SG.LOCFEM) banane 5 CL: 3D acheter RLS Su Su lhe lon sa Tɛ Sou-Sou 4 CLF: 3D manger RLS	(9e') (J')ai acheté cinq bananes.  Sou-Sou <b>en</b> a mangé quatre.

Il n'existe pas de classe Adjectif en birman. Aux adjectifs du français correspondent des verbes d'état (généralement traduits par des adjectifs) qui, à quelques exceptions près, se combinent avec le nom sous forme de propositions relatives, antéposées au nom :

(10) Su Su ni Tɛ saʔoʔ -Twe (Ko) phaʔ Tɛ Sou-Sou être.rouge RLS.REL livre -PL OBJ lire RLS	(10') Sou-Sou {lit/a lu} des livres rouges.
---	--

Les propriétés des adjectifs, leurs positions par rapport au nom et les règles d'accord les concernant, sont donc des points de difficulté pour les birmanophones en français.

#### 4. Eléments culturels

Le Maître est une figure très respectée dans la tradition bouddhiste : un élève birman trouvera donc difficile de dire "non" à son professeur. Les formules de remerciement sont très emphatiques en birman et ne s'emploient que pour des faveurs importantes, pas en réponse aux gestes anodins du quotidien. Les apprenants birmanophones peuvent donc sembler impolis en ne disant pas *merci* aussi souvent qu'on peut s'y attendre, en français.

**GLOSSAIRE** : ACC = accompli ; CLF = classificateur ; CSTF = constatif ; DEM = démonstratif ; EX = v. existentiel ; RLS/IRLS = (ir)realis ; NEG = négation ; OBJ = objet ; PL = pluriel ; Q = question ; REL = relatif

#### ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

<https://lgidf.cnrs.fr/sites/ligidf.cnrs.fr/files/images/biblio%20BIRMAN-2.pdf>

REFERENCE halshs-HAL 02799152 - 2020

Logo LGIDF : Stanca Soare Illustration : [ilsvoagent.fr](http://ilsvoagent.fr)



LANGUES ET GRAMMAIRES  
EN (ILE DE) FRANCE

ALICE VITTRANT, UNIVERSITE AIX-MARSEILLE/DDL et  
ANNE ZRIBI-HERTZ, SFL/UP8-CNRS

## LE BIRMAN

(မြန်မာစကား - myanmar zega)

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du  
Français Langue Seconde par des locuteurs du birman]



#### LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- o un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Ile-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés graphiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- o des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- o des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Langue nationale de la Birmanie, le birman appartient, avec le tibétain, à la branche *tibéto-birmanne* de la famille *sino-tibétaine*. Il est parlé en Birmanie et par la (peu nombreuse) diaspora birmane principalement établie aux Etats Unis, en Australie et à Singapour. La Birmanie est un pays majoritairement bouddhiste, qui pratique le bouddhisme appelé *theravada*, distinct du bouddhisme *mahāyāna* pratiqué au Tibet.

Le birman est la langue des échanges oraux informels dans la partie centrale de la Birmanie. Mais dans les régions périphériques du pays, il se parle aussi une bonne centaine de langues appartenant à d'autres familles linguistiques, comme le shan (apparenté au thai), le karen, le jingpo, le môn (apparenté au khmer) ... Un tiers des Birmans ont ainsi une langue familiale distincte du birman. Le birman est dans l'ensemble du pays la langue officielle, utilisée dans l'administration, les médias et l'éducation. La deuxième langue enseignée par l'école est l'anglais, héritage de la colonisation britannique des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Les couches éduquées de la population birmane ont donc une bonne compétence en anglais. Le birman a une graphie alphabétique propre, dérivée du devanagari, écriture utilisée à l'origine pour transcrire des langues du sud l'Inde. Dans le système de translittération latine adopté dans ce document, les tons, au nombre de quatre, ne sont pas transcrits.

## ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Les voyelles antérieures arrondies [y] (*pu*), [ø] (*peu*), [œ] (*peur*) n'existent pas en birman, non plus que les consonnes [f] (*fou*) et [v] (*vous*). Toutefois ces consonnes existent dans les emprunts à l'anglais (comme 'phone' [fɔ̃(n)]) . La principale difficulté de la phonologie du français pour les birmanophones est la consonne /r/, qui n'existe pas en birman, sauf dans le dialecte arakanais (Birmanie de l'ouest), et les groupes consonantiques contenant /r/. En effet, les suites de consonnes sont absentes du birman standard. La syllabe birmane se termine soit par une voyelle, soit par une consonne nasale ([m], [n], [ŋ], [ŋ]) ou une occlusion glottale [ʔ]. Les syllabes françaises contenant /r/ (*robe* [ʁɔb], *bord* [bɔʁ]), ou des groupes consonantiques contenant /r/ (*brode* [brɔd], *herbe* [ɛʁb], *sobre* [sɔbr]), voire aussi les consonnes [v] (*ouvre* [uvʁ]) ou [f] (*coffre* [kɔfr]), méritent donc un entraînement spécifique.

## ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

L'ordre canonique des constituants dans la phrase birmane est Sujet-Objet-Verbe. Le verbe est invariable en personne et nombre, mais suivi d'une particule modale indiquant si la phrase est affirmative ou négative et précisant, pour la phrase affirmative, si elle énonce une réalité — mode REALIS : (1a, b), une éventualité (intention ou hypothèse) — mode IRREALIS : (1c), ou une constatation — mode CONSTATIF : (1d). Cette triple distinction est neutralisée au mode négatif (1e). La forme des particules modales est par ailleurs solidaire du style ou registre (« littéraire (écrit) » ou oral) utilisé. Les exemples donnés ici illustrent la langue parlée. L'absence de particule modale indique l'impératif : (1f). Il existe par ailleurs quelques marqueurs aspectuels permettant par exemple d'indiquer l'imminence ou l'achèvement d'une action (cf. l'accompli en (4)). En revanche, la localisation temporelle des événements n'est pas indiquée par des particules grammaticales, mais par des mots signifiant 'hier', 'aujourd'hui', 'demain', etc., cf. (1b). La conjugaison des verbes en français est donc une réelle difficulté pour les birmanophones, qui risquent de les produire uniformément au présent.

BIRMAN	FRANÇAIS
(1a) <i>Su Su saŋo? (Ko) pha? Tɛ</i> Sou-Sou livre OBJ lire RLS	(1a') <i>Sou-Sou {lit/a lu} {un/des} livre(s).</i>
(1b) <i>mānega Su Su saŋo? (Ko) pha? Tɛ</i> hier Sou-Sou livre OBJ lire RLS	(1b') <i>Hier, Sou-Sou a lu {un/des} livre(s).</i>
(1c) <i>Su Su saŋo? (Ko) pha? mɛ</i> Sou-Sou livre OBJ lire IRLS	(1c') <i>Sou-Sou {lira/lirait} {un/des} livre(s).</i>
(1d) <i>Su Su saŋo? (Ko) pha? Pi</i> Sou-Sou livre OBJ lire CSTF	(1d') <i>(Tiens!) Sou-Sou {lit/a lu} {un/des} livre(s).</i>
(1e) <i>Su Su saŋo? (Ko) mā pha? bu</i> Sou-Sou livre OBJ NEG lire NG	(1e') <i>Sou-Sou {n'a pas lu/ ne lit/lira/lirait pas} {un/de(s)} livre(s).</i>
(1f) <i>Su Su, saŋo? (Ko) pha?!</i> Sou-Sou livre OBJ lire	(1f') <i>Sou-Sou, lis {un/des} livre(s) !</i>

Les pronoms sont assez nombreux en birman. Ils occupent les mêmes positions que les groupes nominaux de même fonction. Le choix de la forme d'un pronom de dialogue (personne 1 ou 2) se calcule selon le sexe du locuteur et le degré de « respect » que celui-ci veut témoigner à l'allocutaire — en fonction de son âge et/ou de sa fonction sociale. Les exemples (2) contiennent des pronoms de 1<sup>ère</sup> personne du singulier, neutres quant au respect, représentant un locuteur-femme en (2a,c) et un locuteur-homme en (2b). On voit que la forme de chaque pronom est invariante quelle que soit sa fonction dans la phrase (2a/c).

(2a) <i>cāma saŋo? (Ko) pha? Tɛ</i> 1SG.LOCFEM livre OBJ lire RLS	(2a') <i>Je {lis/j'ai lu} {un/des} livre(s).</i> [locuteur femme]
(2b) <i>cānə saŋo? (Ko) pha? Tɛ</i> 1SG.LOCHOM livre OBJ lire RLS	(2b') <i>Je {lis/ai lu} {un/des} livre(s).</i> [locuteur homme]
(2c) <i>Su Su cāma Ko saŋo? pe Tɛ</i> Sou-Sou 1SG.LOCFEM OBJ livre donner RLS	(2c') <i>Sou-Sou {me donne/ m'a donné} {un/des} livre(s).</i>
(2d) <i>cāma-To saŋo? (Ko) pha? Tɛ</i> 1.LOCFEM-PL livre OBJ lire RLS	(2d') <i>Nous {lisons/avons lu} {un/des} livre(s).}</i> [locuteur femme]

Les pronoms de 2<sup>ème</sup> personne indiquent le degré de respect témoigné à l'allocutaire, et le plus souvent aussi le sexe de celui qui parle :

(3a) <i>min saŋo? (Ko) pha? Tɛ</i> 2SG.LOCFEM livre OBJ lire RLS [respect : familial]	(3a') <i>Tu {lis/as lu} {un/des} livre(s).</i>
(3b) <i>jin saŋo? (Ko) pha? Tɛ</i> 2SG.LOCFEM livre OBJ lire RLS [allocutaire : plus âgé (respect)]	(3b') <i>Vous {lisez/avez lu} {un/des} livre(s).</i>

Les pronoms de 1<sup>ère</sup> personne des exemples (2) sont historiquement dérivés de noms signifiant 'serviteur', et ceux de 2<sup>e</sup> personne en (3), de noms signifiant 'roi, seigneur'. Il est par ailleurs courant, en birman, d'employer des noms propres, des titres (comme 'professeur') ou des termes de parenté (comme 'grand frère') pour dénoter dans une phrase l'allocutaire ou le locuteur : ainsi toutes les phrases de (1) pourraient être émises par, ou adressées à, la personne appelée *Sou-Sou*. Cette stratégie de dénomination est généralement disponible en birman, mais très marquée en français, cf. *Apporte le livre à maman !* [une mère à son jeune enfant], *Madame est servie !* [un domestique à sa patronne]]. A la 3<sup>ème</sup> personne, il n'existe en revanche en birman qu'un seul pronom, qui ne distingue ni le sexe ni le respect. Tous ces pronoms (1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> personne) ou termes de parenté peuvent être suivis de la marque de pluriel collectif *To* comme en (2d). Les pronoms explicites ne s'emploient en birman que si leur sens n'est pas contextuellement évident, et seulement quand ils dénotent des êtres animés. Si le contexte ne permet aucune ambiguïté, ou si le référent est inanimé, les pronoms sont implicites, comme en (4b) :

(4a) <i>Su Su Aung Aung Ko saŋo? pe Tɛ</i> Sou-Sou Aung-Aung OBJ livre donner RLS	(4a') <i>Sou-Sou a donné {un/des} livre(s) à Aung-Aung.</i>
(4b) <i>θu cāma Ko saŋo? pe Tɛ.</i> 3SG 1SG(LOCFEM) OBJ livre donner RLS <i>ʔakhu __ pha? __ pyi θwa Pi.</i> maintenant lire finir ACC CSTF	(4b') <i>Il/lui/elle m'a donné un/des livre(s). Maintenant j'ai fini de le(s) lire.</i>

L'obligation de réaliser explicitement les pronoms en français, leurs variations de formes selon leur fonction et selon le genre de leur antécédent (qu'il dénote ou non un animé), leur attachement (par liaison ou élision) au mot suivant ou précédent, et leurs positions spéciales dans la phrase sont donc autant de difficultés potentielles pour les locuteurs du birman, qui auront tendance à répéter le prénom ou le titre au lieu de faire une reprise pronominale.

Le verbe *être* du français n'a pas d'équivalent en birman quand il est suivi d'un terme de propriété (5a) ou d'un nom dénotant une fonction ou catégorie (5b). Dans les phrases locatives comme (5c), le birman utilise un verbe existentiel (glosé EX) :

(5a) <i>Su Su lha Tɛ</i> Sou-Sou être belle RLS	(5a') <i>Sou-Sou est belle.</i>
(5b) <i>Su Su sayama bɛ</i> Sou-Sou professeur EXCL	(5b') <i>Sou-Sou est professeur. [lit. Sou-Sou professeur (bien sûr) !]</i>
(5c) <i>Su Su ʔeiN ma ji Tɛ</i> Sou-Sou maison LOC EX RLS	(5c') <i>Sou-Sou est à la maison.</i>

Au verbe *avoir* du français correspondent deux verbes différents en birman, signifiant respectivement 'exister' (6a) et 'obtenir' (6b) :

(6a) <i>Su Su kəle ni? yəo? ji Tɛ</i> Sou-Sou enfant 2 CLF EX RLS	(6a') <i>Sou-Sou a deux enfants. [lit. à Sou-Sou se trouve 2 enfants]</i>
(6b) <i>Su Su lei? saon ya Tɛ</i> Sou-Sou cadeau obtenir RLS	(6b') <i>Sou-Sou a eu (un/des) cadeau(x).</i>

Les questions totales (OUI/NON) sont signalées en birman par la particule *la*, placée en fin de phrase (7a). Dans les questions partielles, la particule interrogative est *lɛ* et le constituant questionné est placé à l'initiale de la phrase (comme en français standard) (7b) :